



FOCUS N°46

Baromètre démographique 2021 de la Région de Bruxelles-Capitale

JEAN-PIERRE HERMIA

Surmortalité, fermeture des frontières, exode urbain massif, baby-boom... À Bruxelles, en 2020, l'actualité liée à la pandémie de Covid-19 a fréquemment invité plusieurs éléments-clés de la démographie dans les médias. Mais qu'en est-il des chiffres ? Quelle fut l'évolution réelle de la population bruxelloise en 2020 ? Ce Focus fait le point sur chacune des composantes de l'évolution de la population, à la lumière de la crise du Covid-19.

Introduction

La pandémie de Covid-19 a touché de plein fouet la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) en 2020 (IBSA, 2021). Le Bureau fédéral du Plan (BfP) et l'office belge de statistique (Statbel) ont publié en janvier 2021 leurs dernières perspectives démographiques, en tenant compte de l'effet potentiel du Covid-19 sur l'évolution de la population (BfP et Statbel, 2021). Incluant des chiffres provisoires de mortalité et de migrations internationales, ces perspectives tablaient pour la Région bruxelloise sur une diminution de la population de plus de 3 000 habitants au cours de l'année 2020. Entretemps, Statbel a publié ses statistiques de population pour l'année 2020, basées cette fois-ci sur des chiffres définitifs.

Comment a effectivement évolué la population bruxelloise en 2020 ? Ce Focus a pour objectif de répondre à cette question, en se basant sur les statistiques de population de Statbel, issues du Registre National. Ces données portent notamment sur les mouvements (naissances, décès et migrations) qui caractérisent l'année 2020 et qui expliquent l'évolution de la population bruxelloise¹ jusqu'au 1^{er} janvier 2021.

Très faible augmentation de la population en RBC en 2020

Au cours de l'année 2020, **la Région de Bruxelles-Capitale a gagné 1715 habitants (1)**, soit une croissance relative de +0,14 %. La RBC a donc bel et bien² poursuivi, malgré la crise du Covid-19, l'épisode de croissance démographique qui est ininterrompu depuis 1996.

La **croissance démographique bruxelloise de 2020 est très faible** par rapport à celle de 2019. Il s'agit de l'augmentation de population la plus faible depuis 1998 (2). Au 1^{er} janvier 2021, la RBC compte **1 219 970 habitants**. Elle n'a jamais été aussi peuplée.

La croissance de la population en RBC est supérieure à celle de la Région wallonne (+0,08 %), particulièrement faible, et elle est moitié moindre que celle de la Flandre (+0,36 %).

Comme c'est systématiquement le cas depuis une dizaine d'années (2), la croissance démographique annuelle en 2020 s'explique par un **solde naturel** (+4 863) (→ [Glossaire](#)) et un **solde migratoire international** (+13 635) (→ [Glossaire](#)) **positifs**. Ensemble, ces deux derniers compensent le **solde migratoire interne très négatif** (-17 319) (→ [Glossaire](#)).

① MOUVEMENT DE LA POPULATION EN RBC (ANNÉES 2016 À 2020)

	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1^{er} janvier	1 187 890	1 191 604	1 198 726	1 208 542	1 218 255
Mouvement naturel					
Naissances	17 923	17 709	17 377	16 635	15 847
Décès	9 066	9 031	8 919	8 916	10 984
<i>Solde naturel</i>	8 857	8 678	8 458	7 719	4 863
Mouvement migratoire interne					
Immigrations internes	24 381	25 129	25 254	25 089	23 585
Émigrations internes	39 124	39 430	40 162	40 811	40 904
<i>Solde migratoire interne</i>	-14 743	-14 301	-14 908	-15 722	-17 319
Mouvement migratoire international					
Immigrations internationales	47 902	50 773	53 523	54 317	42 748
Entrées	40 066	42 352	44 873	46 184	35 993
Réinscriptions après radiation	5 501	6 219	6 570	6 350	5 341
Changements de registre (entrées)	2 335	2 202	2 080	1 783	1 414
Émigrations internationales	37 985	38 193	36 527	36 518	29 113
Sorties	17 460	17 777	18 530	17 921	14 283
Radiations d'office	20 397	20 234	17 821	18 358	14 556
Changements de registre (sorties)	128	182	176	239	274
<i>Solde migratoire internationale</i>	9 917	12 580	16 996	17 799	13 635
Ajustement statistique	-317	165	-730	-83	536
Population au 1^{er} janvier de l'année suivante	1 191 604	1 198 726	1 208 542	1 218 255	1 219 970
Accroissement annuel	3 714	7 122	9 816	9 713	1 715

Source : Statbel (RN)

Une chute du solde naturel, mais qui reste toujours positif en RBC

Au cours de l'année 2020, l'excédent du nombre de naissances sur celui des décès, soit le **solde naturel, n'atteint que +4 863 unités** en RBC. C'est sa valeur la plus faible depuis l'année 2003 (3). En effet, depuis lors, ce solde naturel avait augmenté pour dépasser les 8 000 unités de 2007 à 2019. De ce fait, il participait au cours de ces années de façon importante à l'augmentation de la population bruxelloise (→ Encadré).

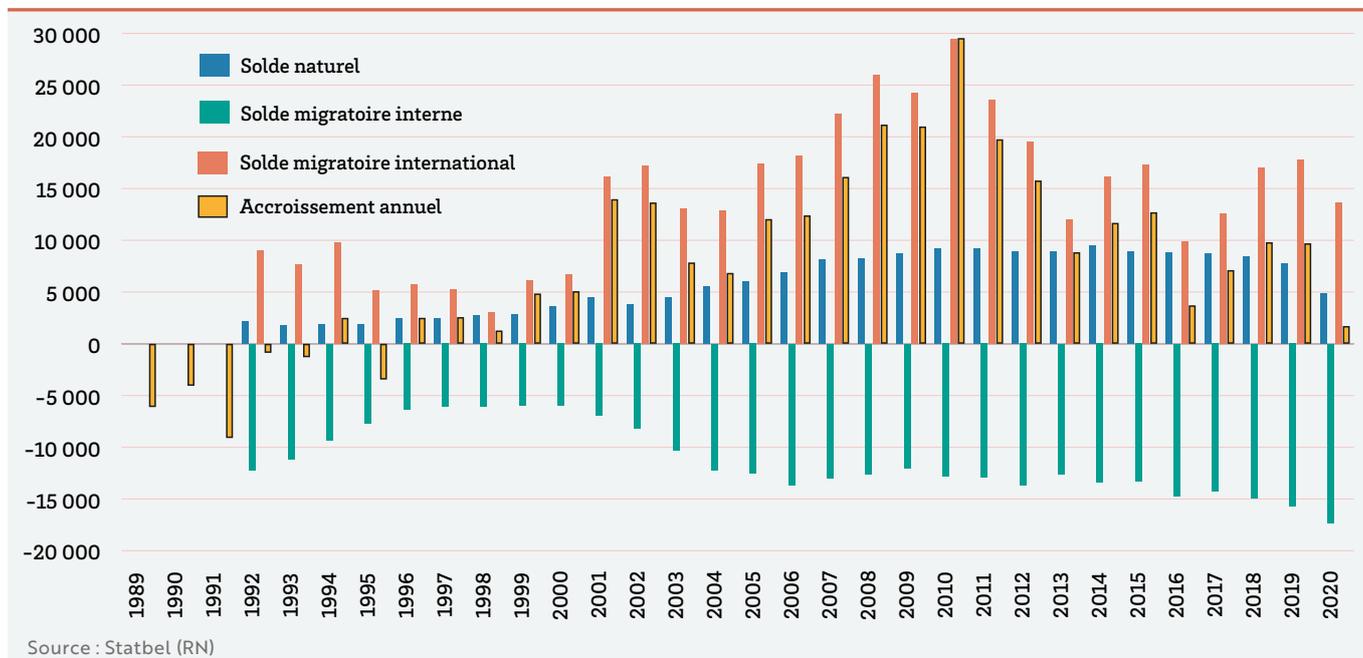
En RBC, l'année 2020 se distingue donc par un solde naturel

nettement moins élevé qu'au cours de la décennie précédente. Quels sont les éléments expliquant cette valeur particulièrement basse ?

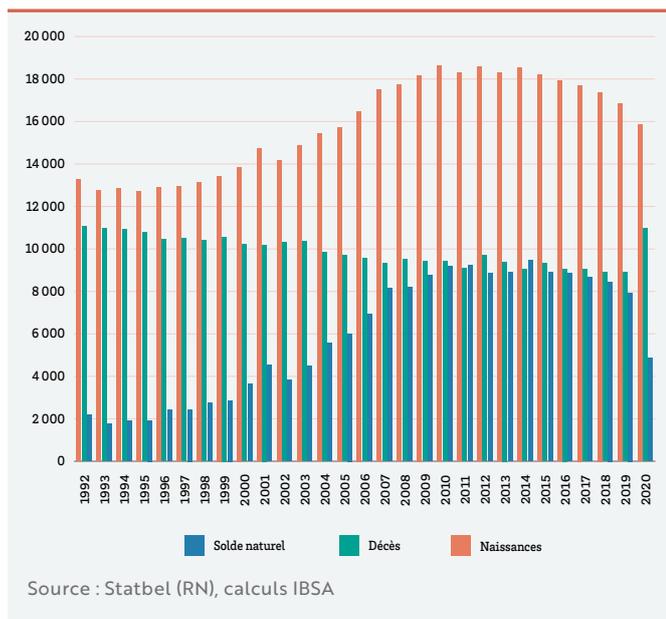
Une mortalité en forte hausse en 2020 à Bruxelles

10 984 Bruxellois sont décédés au cours de l'année 2020, soit une **hausse de 23 % par rapport à 2019** et de 21 % par rapport à la moyenne de la période 2015-2019 (4)³. Cette hausse très importante du nombre de décès est liée à la pandémie de Covid-19, toujours en cours, et qui a frappé la RBC dès le mois de mars 2020.

② COMPOSANTES DU MOUVEMENT DE LA POPULATION EN RBC (ANNÉES 1989 À 2020)

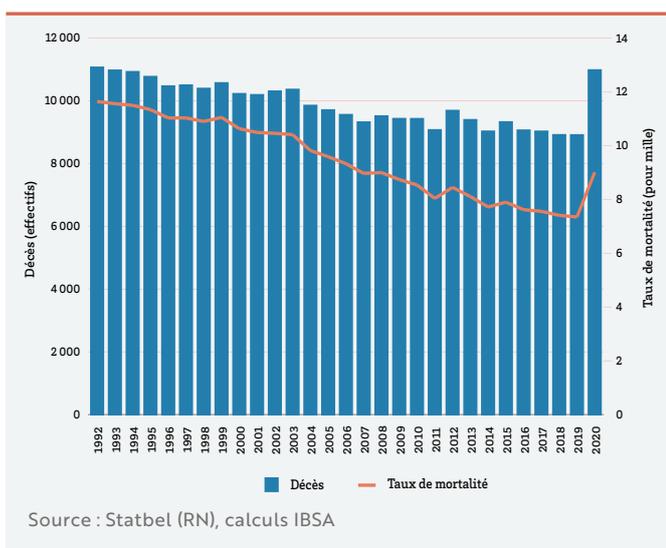


3 ÉVOLUTION DES NAISSANCES, DÉCÈS ET SOLDES NATUREL DE 1992 À 2020 EN RBC



Le taux brut de mortalité (→ Glossaire) s'établit à 9,0 % en 2020 en Région bruxelloise, contre 7,3 % en 2019. Bien qu'en nette progression, cet indicateur reste largement inférieur aux valeurs enregistrées en Région flamande (10,7 %) et en Wallonie (12,3 %), où il est également en augmentation importante*. Du fait du rajeunissement relatif de sa population ayant eu lieu des années 1990 à 2016, la RBC est passée d'une région à la population vieillie à une région d'âge globalement jeune. Il en a résulté mécaniquement une baisse de la mortalité, car la proportion de la population d'âges élevés, la plus soumise au risque de décéder, a diminué (4).

4 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉCÈS ET DU TAUX DE MORTALITÉ EN RBC DE 1992 À 2020



La natalité bruxelloise poursuit sa baisse en 2020

Au cours de l'année 2020, 15 847 naissances ont été enregistrées en Région bruxelloise. Ce chiffre est **en baisse pour la 6^{ème} année consécutive** (6). En d'autres mots, depuis six ans, de moins en moins d'enfants naissent en RBC. Ainsi, le nombre de naissances



La RBC, un solde naturel exceptionnel comparativement aux deux autres régions

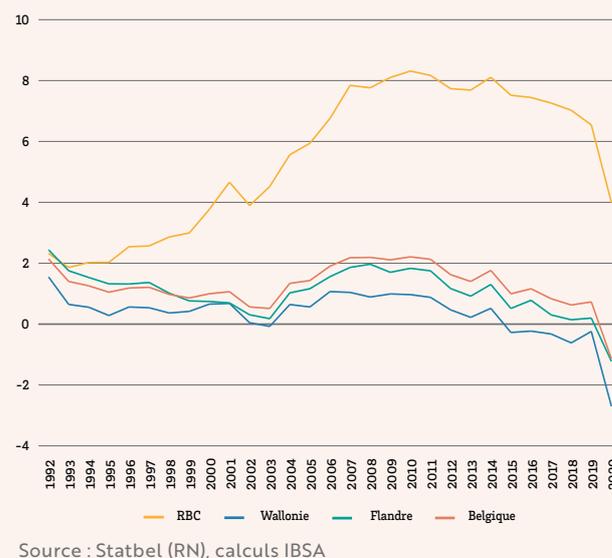
Depuis plusieurs décennies, la RBC se distingue des deux autres régions, car le solde naturel y joue un rôle important sur la croissance démographique. En Région flamande et en Wallonie, le solde naturel joue un rôle moins favorable à l'augmentation de la population. Ainsi, relativement à la population de chacune des régions, depuis 1992, c'est en Wallonie qu'il a systématiquement ses valeurs les plus basses (5), et où il est même négatif depuis 2015. En Région flamande, le solde naturel est plus important qu'en Wallonie, mais il est bien plus faible qu'en RBC.

En 2020, malgré la pandémie de Covid-19, le solde reste largement positif (+4 863 unités) en RBC. Au contraire, il est négatif tant en Wallonie qu'en Région flamande. La surmortalité importante, liée à la pandémie de Covid-19, a pour conséquence que le nombre de décès y dépasse le nombre de naissances (de plus de 8 000 unités en Région flamande et de près de 10 000 unités en Wallonie).

Comment expliquer cette exception bruxelloise ? La structure par âge de la population de la RBC l'explique en grande partie :

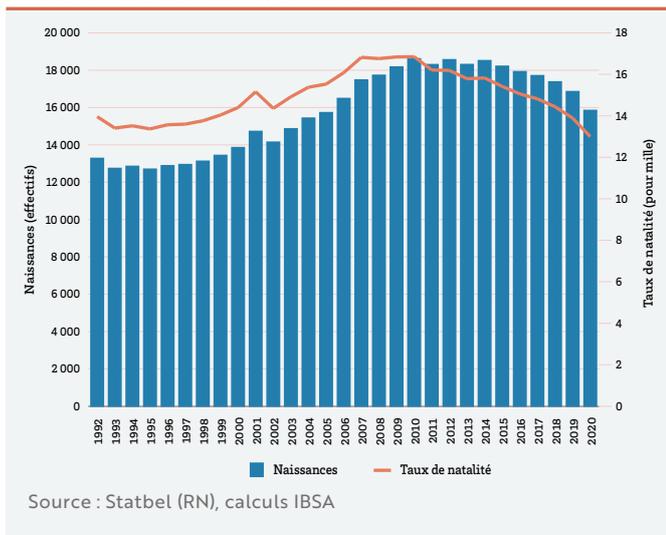
- d'une part, la mortalité y est moindre, du fait d'une plus faible proportion de personnes âgées, et donc des personnes les plus soumises au risque de décéder ;
- d'autre part, la natalité y est plus importante, du fait notamment d'une plus grande proportion de femmes en âge de procréer.

5 ÉVOLUTION DU SOLDE NATUREL RELATIF DE 1992 À 2020 DANS LES 3 RÉGIONS DU PAYS (%)



a baissé de près de 15 % entre 2014 et 2020. Le taux brut de natalité (→ Glossaire) a quant à lui diminué de près de 23 % au cours des 10 dernières années, en passant de 16,9 % en 2010 à 13,0 % en 2020.

6 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NAISSANCES ET DU TAUX DE NATALITÉ EN RBC DE 1992 À 2020



Si le taux brut de natalité reste largement plus élevé en 2020 à Bruxelles qu'en Région flamande (9,5 ‰) et qu'en Wallonie (9,6 ‰), les écarts entre les valeurs de cet indicateur en RBC et les deux autres régions se sont resserrés par rapport à 2010. La natalité plus élevée en Région bruxelloise s'explique notamment par une proportion plus importante de femmes âgées de 20 à 44 ans, donc en âge d'avoir des enfants.

La baisse de la natalité observée en Région bruxelloise depuis 2010 peut s'expliquer, d'une part, par les conséquences socioéconomiques de la crise économique de 2008, et, d'autre part, par une incertitude croissante quant à l'évolution future de notre société (IBSA, 2021). La crise économique a eu des conséquences sur le calendrier de la fécondité (report des naissances) ; l'incertitude en a eu sur le nombre d'enfants désirés (IBSA, 2021).

L'impact de la pandémie de Covid-19 sur la natalité bruxelloise n'est pas encore observable en 2020, compte tenu du délai de neuf mois entre la conception et la naissance, et du fait que la Région bruxelloise n'a été touchée qu'à partir de mars 2020. Quel pourrait-il être ?

Dans le cas de la Région bruxelloise⁵, les chiffres provisoires du nombre de naissances pour les 6 premiers mois de 2021 laissent présager d'une nouvelle diminution de la natalité (Statbel, 2021). C'est notamment le cas pour le mois de janvier 2021 – soit 9 mois après avril 2020, la période de confinement le plus strict – avec environ 20 % de naissances en moins par rapport à 2019. C'est également le cas des mois de mai et de juin 2021, au cours desquels la natalité est de 10 % inférieure à celle de 2020. Néanmoins, ces chiffres sont à interpréter avec prudence. Il faudra attendre l'évolution sur l'ensemble de l'année 2021 pour voir si la natalité a réellement connu un nouveau recul important dans la Région.

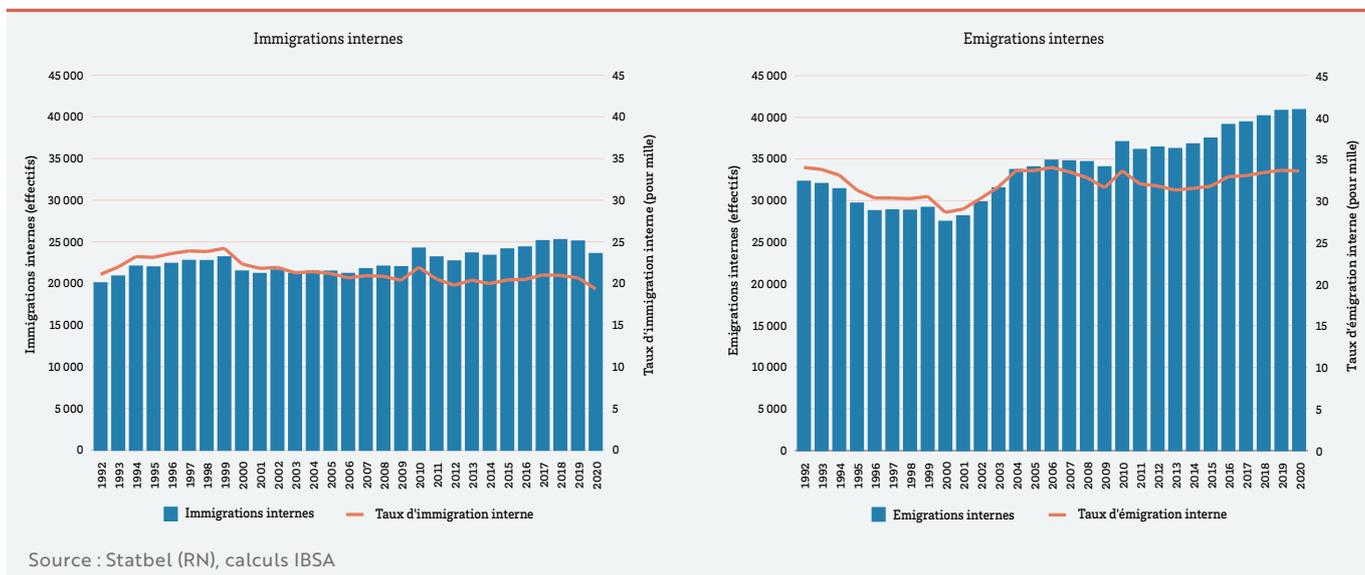
Bruxelles, moins attractive lors de la crise sanitaire ?

Dès mars 2020 et la première vague de Covid-19, l'idée d'une aspiration croissante de la population pour un logement possédant son propre jardin privé a été véhiculée. L'offre de ce type de logement étant limitée en Région bruxelloise, il en aurait résulté une accélération de l'exode urbain. Que s'est-il réellement passé en 2020 au niveau des migrations internes ?

Au cours de l'année 2020, 23 585 personnes sont venues s'installer dans la Région bruxelloise, en provenance du reste de la Belgique. Ce nombre d'immigrations internes oscille entre 20 000 et 26 000 unités depuis près de 30 ans (7). Le taux d'immigration interne, qui relativise ce nombre d'immigrations par rapport à l'effectif de population de la Région, a eu tendance à légèrement diminuer depuis les années 2000. Il est un bon indicateur de l'attractivité migratoire de la Région.

Par rapport à l'année 2019, le nombre d'immigrations internes a nettement diminué en RBC : baisse de 1 500 unités, soit de 6 %. Cette baisse sensible pourrait être un effet direct de la pandémie de Covid-19. La RBC aurait-elle perdu une partie de son attractivité migratoire lors de la crise sanitaire, notamment chez les jeunes adultes en phase de décohabitation parentale, qui sont habituellement fortement attirés par la Région ? Il est possible que le confinement ait simplement postposé le déménagement d'un certain nombre de personnes, qui pourraient effectivement migrer en 2021.

7 8 ÉVOLUTION DES NOMBRES D'IMMI- ET D'ÉMIGRATIONS INTERNES ET DES TAUX D'IMMI- ET D'ÉMIGRATION INTERNE EN RBC DE 1992 À 2020

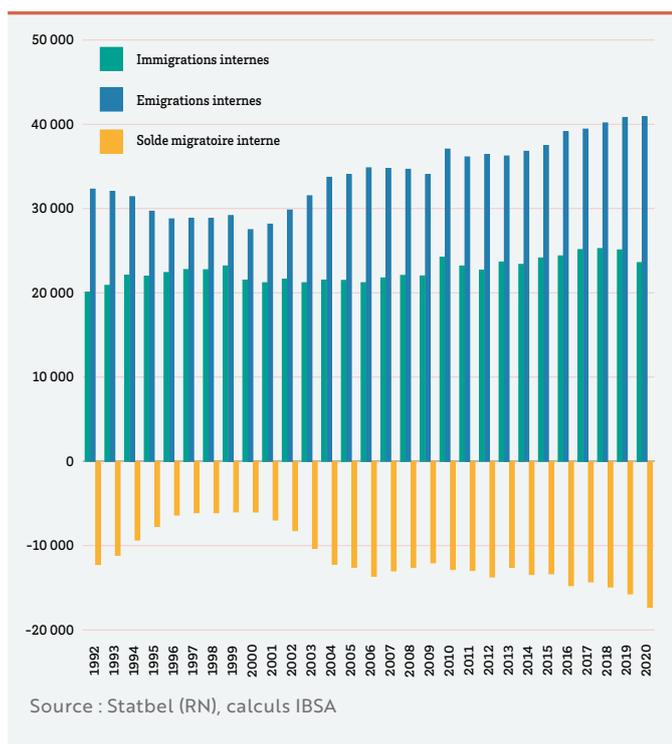


Dans le même laps de temps, en 2020, 40 904 personnes ont quitté la Région bruxelloise pour s'établir ailleurs dans le Royaume. Ce nombre est très stable par rapport à l'année 2019. Cela veut-il dire qu'il n'y a pas d'effet direct de la crise sanitaire sur le nombre de départs de la RBC en 2020 ? Un certain nombre de déménagements a pu être reporté, dans ce cas-ci aussi. Cela reste à vérifier avec les futurs chiffres de l'année 2021. Dans tous les cas, il est trop tôt pour pouvoir parler d'un nouvel exode rural massif.

La différence entre les immigrations internes et les émigrations internes constitue le **solde migratoire interne**. Il s'élève à -17 319 unités en 2020. Ce solde a tendance à s'accroître en valeur absolue depuis 2000 (②) et (⑨) : le nombre de départs de la Région surpasse de plus en plus le nombre d'entrées dans la Région. Il **n'a jamais été aussi négatif** depuis la création de la Région en 1989. Sa valeur négative a été multipliée par 3 entre 2000 et 2020, et, plus que jamais, il est l'élément négatif de l'évolution de la population.

Entre 2019 et 2020, ce solde migratoire interne s'est encore accru en valeur absolue, de 1 600 unités, soit de près de 10 %. Néanmoins, contrairement à ce qui a pu être véhiculé, la RBC n'a pas connu une nouvelle explosion de l'exode urbain en 2020, mais bien plutôt une baisse de son attractivité migratoire

⑨ ÉVOLUTION DU NOMBRE D'IMMIGRATIONS, D'ÉMIGRATIONS ET DU SOLDE MIGRATOIRE INTERNES EN RBC DE 1992 À 2020



interne. Du fait du confinement et de l'incertitude liée à la pandémie de Covid-19, un certain nombre de déménagements peuvent avoir été reportés en 2021. De ce fait, les chiffres de l'année 2021 seront attendus avec grand intérêt.

Les migrations internationales en nette baisse

Du 18 mars au 15 juin 2020, les frontières entre la Belgique et les autres pays ont été fermées, à cause de la pandémie de Covid-19.

D'abord rouvertes vers et au départ de l'Union européenne⁶, elles le seront par la suite avec les autres pays, en fonction des situations sanitaires respectives de la Belgique⁷ et du pays concerné. Cette fermeture stricte des frontières pendant près de 3 mois, et la réouverture partielle et conditionnelle qui s'en est suivie depuis lors, ont-elles réduit drastiquement les migrations internationales en RBC ?

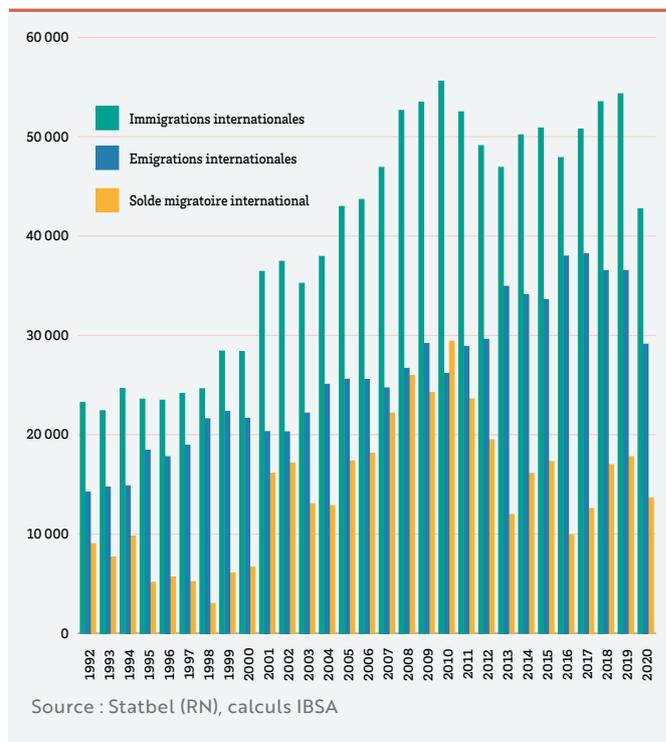
Pendant l'année 2020, toutes les principales formes administratives de migrations entre la Région bruxelloise et l'étranger ont vu leur nombre diminuer, et ce, entre 16 et 22 % (⑩ ⑪ ⑫) :

- ▶ Au niveau de l'immigration internationale, les entrées ont baissé de 22 % et 10 200 unités, les réinscriptions après radiation, de 16 % et 1 000 unités, et enfin, les demandeurs d'asile ayant acquis le statut de réfugiés, de 21 %, soit 400 unités. La RBC a donc enregistré un total de 42 748 immigrations depuis un pays étranger, soit 21 % de moins qu'en 2019.
- ▶ Au niveau de l'émigration internationale, les sorties ont baissé de 20 %, soit 7 400 unités, et les radiations d'office, de 21 %, soit 3 800 unités. La Région a enregistré un total de 29 113 émigrations vers un pays étranger, soit 20 % de moins qu'en 2019.

La différence entre les immigrations et les émigrations internationales résulte en un **solde migratoire international** de +13 635 unités, **en baisse** de plus de 4 000 unités, soit de 23 %, par rapport à l'année précédente (⑩).

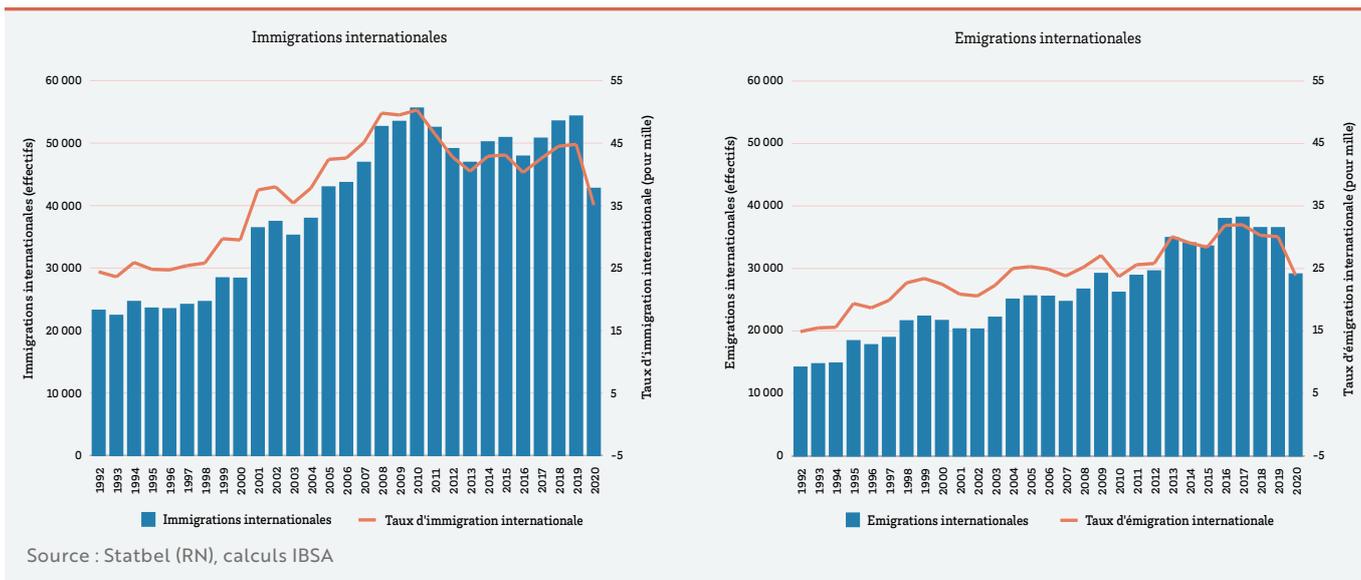
Cette diminution du principal moteur positif de l'augmentation de la population bruxelloise est bien moindre qu'attendu selon

⑩ ÉVOLUTION DU NOMBRE D'IMMIGRATIONS, D'ÉMIGRATIONS ET DU SOLDE MIGRATOIRE INTERNATIONAUX EN RBC DE 1992 À 2020



les dernières projections démographiques du BFP et de Statbel (IBSA, 2021). Ces dernières tablaient sur une baisse de respectivement 51 % et 48 % du nombre d'immigrations et d'émigrations internationales, résultant en un solde migratoire international en baisse de 61 %. Ce dernier n'aurait atteint que +7 000 unités, soit 10 800 de moins qu'en 2019.

11 12 ÉVOLUTION DES NOMBRES D'IMMI- ET D'ÉMIGRATIONS INTERNATIONALES ET DES TAUX D'IMMI- ET D'ÉMIGRATION INTERNATIONALE EN RBC DE 1992 À 2020



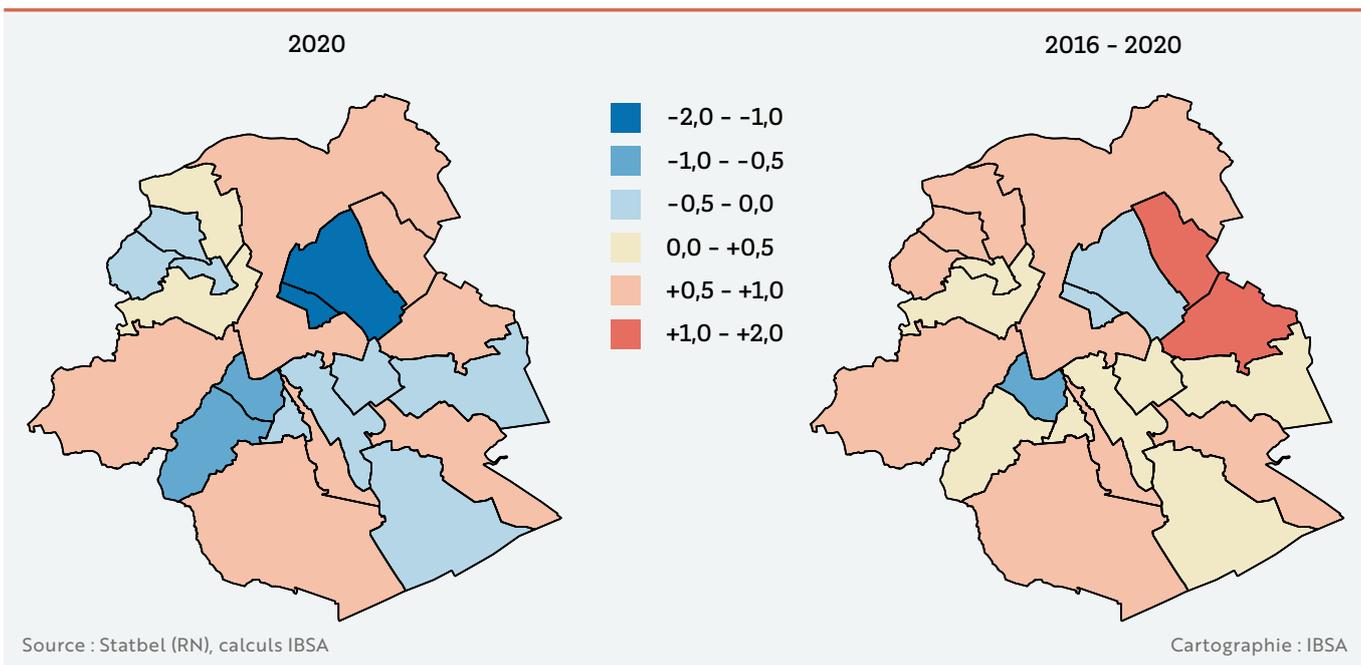
L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les flux de migrations internationales à Bruxelles est bien réel, mais plus limité qu'attendu (10). Ainsi, le solde migratoire international de 2020 est certes plus faible qu'en 2019, mais il dépasse ceux des années 2013, 2016 et 2017, lors desquelles le nombre d'émigrations internationales était à chaque fois très important.

La population diminue dans 11 des 19 communes en 2020

Si l'ensemble de la RBC est malgré tout en croissance démographique en 2020, l'augmentation de population ne concerne que 8 des 19 communes bruxelloises (13). Elle est la plus élevée et proche de 1 % dans cinq communes : Anderlecht, Auderghem, Uccle, Evere et la Ville de Bruxelles.

En parallèle, 11 des 19 communes perdent des habitants en 2020. C'est notamment le cas de la plupart des communes de la première couronne (→ Glossaire). Les baisses les plus importantes sont observées à Saint-Gilles et Schaerbeek (-1,0 %), et surtout à Saint-Josse-ten-Noode (-1,4 %). Ces trois communes sont d'ailleurs celles dont la population baisse au cours des cinq dernières années (14). A contrario, c'est dans les communes de la seconde couronne (→ Glossaire) que la population a le plus augmenté, avec, en tête, Evere et Woluwe-Saint-Lambert.

13 14 TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION PAR COMMUNE (%)



La population bruxelloise se distingue de celle des deux autres régions en 2021

Au 1^{er} janvier 2021, la population de la Région bruxelloise est **relativement moins âgée que celle des deux autres régions** du pays. La part des 65 ans et plus n'y atteint que 13 %, contre quasiment 20 % en Région flamande et en Wallonie. Les jeunes de moins de 18 ans, par contre, y sont relativement plus nombreux (23 %, contre près de 20 % dans les deux autres régions). Enfin, la Région bruxelloise se distingue surtout par la part plus élevée de personnes d'âges actifs (18-64 ans), qui représentent 64 % de la population, pour quasiment 60 % dans les deux autres régions.

La population étrangère, c'est-à-dire l'ensemble des habitants qui ne disposent pas de la nationalité belge, s'élève à 432 700 personnes⁸ au 1^{er} janvier 2021, soit **35,5 % de la population bruxelloise**. Cette proportion est en hausse pour la 16^{ème} année consécutive en RBC. Elle est désormais plus de trois fois plus importante qu'en Région flamande (9,5 %) et qu'en Région wallonne (10,4 %).

Enfin, au 1^{er} janvier 2021, le **nombre de ménages privés** en Région bruxelloise s'élève à **559 260**, soit une hausse de 3 293 unités au cours de l'année 2020. Cela correspond à une croissance relative de 0,59 %, ce qui est largement supérieur à celle de l'effectif de population (+0,14 %). De ce fait, la taille moyenne des ménages privés a légèrement diminué en 2020.

En résumé

La pandémie de Covid-19 a marqué l'année 2020 dans le monde entier. En Région de Bruxelles-Capitale, la population a très légèrement augmenté, soit une évolution différente de ce sur quoi tablaient les dernières projections démographiques du Bureau fédéral du Plan et de Statbel. Néanmoins, cette croissance de 0,14 %, soit +1 700 habitants, est la plus faible depuis 1998. D'ailleurs, la population a même diminué dans 11 des 19 communes bruxelloises.

La pandémie a eu un effet direct sur la mortalité. La tendance à la baisse du nombre de décès, en cours depuis de nombreuses années en RBC, a été brutalement interrompue en 2020. Le nombre de décès est en hausse de 23 % (+2 000 unités) par rapport à 2019. De même, les migrations internationales sont bien moins nombreuses : tant les immigrations que les émigrations ont baissé de plus de 20 % par rapport à 2019, abaissant elles aussi le solde migratoire international de 23 %. Les naissances sont également en diminution en 2020, ce qui confirme la tendance entamée il y a quelques années.

Contrairement à une idée fréquemment évoquée, l'exode urbain n'augmente pas en 2020 : les émigrations vers le reste du pays ne sont pas en hausse. Par contre, les arrivées depuis les deux autres régions sont en baisse de 6 %, ce qui pourrait être une conséquence de la pandémie de Covid-19 et de ses règles sanitaires. Néanmoins, certains déménagements depuis et vers la RBC peuvent avoir été postposés à cause de la crise sanitaire et des incertitudes qui l'accompagnent.

Bibliographie

- BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, STATBEL, 2021. [Perspectives démographiques 2020-2070](#), Bureau Fédéral du Plan, STATBEL, janvier 2021.
- IBSA, HERMIA J.-P., 2021. *Baromètre démographique 2020 de la Région de Bruxelles-Capitale*, [Focus de l'IBSA, 43](#). Bruxelles. Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse.
- SOBOTKA T. ET AL., 2021, *Baby bust in the wake of the COVID-19 pandemic? First results from the new STFF data series*, [SocArXiv Papers](#).
- STATBEL, 2021, *Naissance et fécondité*, <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/naissances-et-fecondite>.
- VAN BEMMEL N., 2021, *Babyboom leidt tot spitsuur bij de verloskundige*, [De Volkskrant, 28 juillet 2021](#).

Glossaire et abréviations

Première couronne

Désigne les quartiers situés entre les boulevards de la petite ceinture et la moyenne ceinture de Boulevard Churchill (au sud), les Boulevards militaires (à l'est: Général Jacques, Général Meiser, Brand Whitlock, Auguste Reyers, Général Wahis) et les voies de chemin de fer (à l'ouest).

COORDINATION SCIENTIFIQUE

Astrid Romain

COMITÉ DE LECTURE

Aïna Astudillo Fernandez, Xavier Dehaibe, Saskia Hin

MISE EN PAGE

Arnaud Tignol

ÉDITEUR RESPONSABLE

Antoine de Borman - Perspective

©2021 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.

Seconde couronne

Désigne les quartiers situés le plus à l'extérieur de la ville, au-delà de la moyenne ceinture de Boulevard Churchill (au sud), les Boulevards militaires (à l'est: Général Jacques, Général Meiser, Brand Whitlock, Auguste Reyers, Général Wahis) et les voies de chemin de fer (à l'ouest).

Solde migratoire

Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. On parle de **solde migratoire international** pour les entrées et les sorties depuis et vers l'étranger, et de **solde migratoire interne** pour les entrées et les sorties depuis et vers le reste du pays.

Solde naturel

Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Taux brut de mortalité

Nombre moyen de décès dans la population observée pour une année donnée, souvent exprimé pour mille individus.

Taux brut de natalité

Nombre moyen de naissances dans la population étudiée et pour une année donnée, souvent exprimé pour mille individus.

Notes

1. La population prise en compte dans ce Focus est la population de droit, légalement domiciliée en Région de Bruxelles-Capitale, de laquelle sont retirées, depuis le 1^{er} janvier 1996, les personnes candidates au statut de réfugié. Avant cela, elles n'étaient pas retirées et faisaient bien partie de la population officielle.
2. Contrairement à ce sur quoi tablaient les dernières perspectives de population du BfP et de Statbel (IBSA, 2021).

3. Cette hausse importante de la mortalité a eu pour conséquence de diminuer l'*espérance de vie à la naissance*, qui est de 79,6 ans en RBC en 2020, soit 2 ans de moins qu'en 2019 (<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mortalite-et-espérance-de-vie/tables-de-mortalite-et-espérance-de-vie#panel-13>).

Cet indicateur mesure le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau-né, si les conditions de mortalité ayant prévalu au cours de la période étudiée demeurent inchangées durant toute sa vie. La diminution est plus importante pour les hommes (-2,2 ans, soit 76,9 ans en 2020) que pour les femmes (-1,7 an, soit 82,2 ans en 2020). Cette diminution est attribuable à la modification des conditions de mortalité en 2020, principalement due à la pandémie du COVID-19.

4. Entre 2019 et 2020, le taux brut de mortalité a proportionnellement augmenté de 13 % en Région flamande et de 20 % en Région wallonne, soit moins qu'en RBC (+23 %).
5. Il semble que l'impact de la pandémie sur la natalité diffère selon les pays, mais aussi selon la temporalité de la collecte des données (Sobotka et al., 2021). Si une enquête menée en 2020 auprès de jeunes Européens de 18-34 ans laissait présager une baisse de la natalité (IBSA, 2021), les naissances observées aux Pays-Bas lors des premiers mois de l'année 2021 font apparaître, au contraire, une hausse du nombre de naissances de 6 % par rapport aux cinq dernières années (Van Bommel, 2021). Ce baby-boom pourrait être une conséquence directe du Covid-19 : dans ce contexte sanitaire si particulier, les jeunes ménages auraient avancé leurs projets de parentalité. De ce fait, ils auraient accéléré la récupération de la fécondité, suite à la baisse générale qui a suivi la crise économique de 2008.
6. Elargie au Royaume-Uni, au Liechtenstein, à la Norvège, à l'Islande et à la Suisse.
7. Et de chacune de ses 3 régions.
8. Parmi ces étrangers, les Français sont de loin les plus nombreux (67 200 au 1^{er} janvier 2021), suivis par les Roumains (44 700) et les Italiens (34 900), qui dépassent désormais les Marocains (34 000). Cinq autres groupes de ressortissants européens dépassent le nombre de 10 000 en Région bruxelloise : les Espagnols (29 600), les Polonais (21 000), les Portugais (19 200), les Bulgares (12 900) et les Allemands (10 800).